



Transports scolaires et restrictions de circulation et de stationnement les 7, 8 & 9 février 2025

publié le 22/01/2025

Mesdames, Messieurs,

Par arrêté municipal du 16 janvier 2025, le stationnement et la circulation seront interdits sur le parking du Théâtre Charles Trenet les 8 et 9 février prochains et les bus scolaires déposeront les élèves et les récupéreront le vendredi 7 sur la place Raymond Poulidor dans l'espace dédié et sécurisé par la police municipale. L'Allée des Cités Unies sera interdite au stationnement le 7 février également.

Cordialement

Le principal
Pierre Alix



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.